

SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU MAIRE **SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL



Chers citoyennes et citoyens du Plateau,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose le rapport sur la situation financière du Plateau-Mont-Royal. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2015, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires pour 2017.

En lisant ce document, vous constaterez que l'arrondissement a poursuivi sa gestion rigoureuse et ses priorités : la sécurisation, le verdissement, la propreté, le réaménagement et l'animation de ses rues et de ses parcs. Nous sommes fiers de ces résultats et nous allons poursuivre dans le même sens.

Je tiens à remercier, au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, les efforts soutenus et le professionnalisme des employés de l'arrondissement qui travaillent à faire du Plateau-Mont-Royal un milieu de vie toujours plus propre, plus vert, plus beau, plus animé et plus sécuritaire.

Le maire d'arrondissement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Ferrandez'.

Luc Ferrandez

**LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**
portant sur le budget 2017 se tiendra
le 3 octobre prochain, à 19 h 15,
à la maison de la culture du
Plateau-Mont-Royal.

RÉSULTATS FINANCIERS DE 2015

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2015 avec un surplus d'exploitation de 5 941 900 \$ provenant de la gestion rigoureuse, au quotidien, de l'ensemble de ses activités ainsi que des revenus locaux supérieurs aux prévisions. De cette somme :

- 474 623 \$ ont été consacrés au résiduel du déficit budgétaire des années 2007 et 2008. Quant au solde de ce déficit (474 623 \$), il sera remboursé à la ville centre en 2017 ;
- 500 000 \$ ont été affectés au financement de plusieurs projets et activités non prévus au budget ;
- 4 307 977 \$ ont été versés aux surplus libres de l'arrondissement pour un usage futur ;
- 500 000 \$ ont été versés à la réserve « Santé et sécurité au travail » ;
- 159 300 \$ ont été affectés au Fonds de dynamisation des rues commerciales.

Une somme de 81 834,46 \$ provenant du Fonds de parcs a également été utilisée pour les réalisations suivantes :

- finalisation du réaménagement sectoriel du parc des Açores (réfection du muret et de la placette centrale) ;
- début de l'aménagement du Champ des Possibles par l'élaboration d'un plan de réhabilitation ;
- fourniture et aménagement d'une aire d'animation à l'intérieur d'un conteneur recyclé au parc De Bullion.



Ludothèque De Bullion

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Exercice terminé le 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	2015		2014
	Total	Réalisations	Réalisations
Revenus	Budget	Réalisations	Réalisations
Taxes	30	30	30
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts		9	4
Services rendus	6199	6 886	7 403
Imposition de droits	67	74	1 508
Amendes et pénalités	240	715	465
Intérêts			
Autres revenus		920	1 052
Dotations budgétaires	56 368	57 831	52 428
	62 904	66 465	62 890
Charges			
Administration générale	7 797	7 253	6 537
Sécurité publique	223	204	189
Transport	22 989	21 853	21 486
Hygiène du milieu	9 331	10 117	10 157
Santé et bien-être	15	15	164
Aménagement, urbanisme et développement	3 693	3 852	3 734
Loisirs et culture	18 856	19 151	18 833
Frais de financement			
	62 904	62 445	61 100
Excédent (déficit) de l'exercice		4 020	1 790
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(190)	(299)
Excédent des activités de fonctionnement non affecté			
Excédent des activités de fonctionnement affecté		1 380	463
Réserves financières et fonds réservés		(700)	(954)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir		129	47
		619	(743)
Excédent (déficit) de gestion selon budget modifié		4 639	1 047
Rajustements		1 302	2 463
Excédent (déficit) de gestion		5 941	3 510

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En 2015, Le Plateau-Mont-Royal a investi 4 634 000 \$ dans son programme d'immobilisations dédié principalement aux investissements suivants :

SÉCURISATION DES RUES

- 745 000 \$ pour la reconstruction de trottoirs et l'aménagement de saillies visant à sécuriser des rues et créer des îlots de verdure.

AMÉLIORATION DES PARCS ET DE L'ESPACE PUBLIC

- 916 000 \$ pour les réalisations suivantes :
 - une série d'améliorations dans les parcs Lhasa-De Sela (table de ping-pong et deux éléments de jeu), du Carmel (module pour les 2 à 5 ans), Saint-Michel (chaises longues sous les parasols et plantations) Sir-Wilfrid-Laurier (pavés et bordures de béton à certaines entrées, clôtures décoratives, supports à vélos et plantations en façade) et au square Saint-Louis (pavés et bordures de béton aux entrées et clôtures décoratives) ;
 - début du réaménagement du parc Saint-Michel (terrain de soccer en gazon synthétique) ;
 - poursuite du réaménagement du parc De Lorimier (remplacement de l'asphalte par des surfaces en gravier ou gazonnées et plantation de végétaux) ;
 - réaménagement de certaines aires de pique-nique au parc Sir-Wilfrid-Laurier (nouvelles surfaces, poubelles à compaction solaire, etc.) et ajout d'une table de ping-pong au parc De Bullion ;
 - installation d'une fontaine à boire pour animaux et de sept corbeilles à papier sur dalles de béton au parc Sir-Wilfrid-Laurier.

RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

- 484 000 \$ pour la poursuite du réaménagement géométrique de l'avenue Laurier Est, entre Saint-Laurent et Henri-Julien ;
- 74 000 \$ pour la production de plans et devis ainsi que d'une étude éolienne pour le réaménagement géométrique de la rue Prince-Arthur Est, entre Saint-Laurent et Laval.

INFRASTRUCTURES

- 806 000 \$ (dont 190 000 \$ pour des travaux effectués en régie) financés par l'arrondissement et 1 272 000 \$ par la ville centre pour des travaux de reconstruction de trottoirs, de réfection de la chaussée, de planage et d'asphaltage dans le cadre du programme de réfection routière (PRR).

ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

- 1 419 000 \$ pour le remplacement d'équipements motorisés qui ont dépassé leur durée de vie utile. Une somme supplémentaire de 59 000 \$ provenant d'un budget de la ville centre a été utilisée pour acquérir une camionnette, une citerne sur remorque et une surfaceuse portative pour l'entretien aux parcs La Fontaine et Jeanne-Mance. Finalement, la ville centre a acquis deux camions tasseurs et un tracteur chargeur pour un montant de 687 600 \$ pour une utilisation sur le territoire de l'arrondissement.

PLAN D'ACTION CANOPÉE ET PLAN DE GESTION DE LA FORÊT URBAINE

- 129 000 \$ du budget de la ville centre pour l'augmentation du couvert végétal dans l'arrondissement, dans le cadre du Plan d'action canopée et du Plan de gestion de la forêt de la Direction des grands parcs et du verdissement.



Le parc « sans nom » avant et après son aménagement, grâce au Fonds de parcs



Plantation d'arbre rue Villeneuve Est

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES

Exercice terminé le 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

		2015		2014
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
	Transferts		324	408
	Autres revenus			
	Contributions des promoteurs			1 031
	Autres			
		0	324	1 439
Affectations				
	Activités de fonctionnement		190	299
	Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		21	83
		0	211	383
Financement par emprunt / à financer		4 695	4 099	4 113
Total		4 695	4 634	5 935
Acquisition d'immobilisations				
	Administration générale	750	35	
	Sécurité publique			
	Transport	1 395	3 211	4 206
	Hygiène du milieu		72	252
	Santé et bien-être			
	Aménagement, urbanisme et développement	950		
	Loisirs et culture	1 600	1 316	1 477
Total		4 695	4 634	5 935



L'arrondissement continuera d'intervenir dans ses ruelles, pour en faire des milieux de vie verts, paisibles et sécuritaires

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2016

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2016 prévoit des dépenses de 62 847 100 \$. Si aucun événement hors du commun ne vient changer le cours des choses, l'arrondissement prévoit atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'année, notamment grâce à ses revenus autonomes qui devraient atteindre 7 304 200 \$. À noter que le Fonds de parcs s'élevait à 2 606 497 \$ au 1^{er} janvier 2016, comparativement à 1 905 330 \$ au 1^{er} janvier 2015, ce qui constitue une augmentation substantielle. Cette somme sera consacrée à l'établissement, au maintien et à l'amélioration de parcs et de terrains de jeux ou à la préservation d'espaces naturels.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En 2016, Le Plateau-Mont-Royal dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 4 695 000 \$ ainsi que d'un surplus accumulé de 8 205 000 \$. Aussi, l'arrondissement profitera de divers programmes de la Ville qui contribueront à augmenter cette enveloppe budgétaire de 7 585 800 \$ pour l'entretien routier et le matériel roulant.

En résumé, les investissements s'élèveront à plus de 20,5 M\$ et permettront entre autres de réaliser les projets suivants, sauf si les règles de gestion contractuelles nous obligent à reporter les travaux :

- finalisation du réaménagement du parc Saint-Michel (terrain de soccer en gazon synthétique);
- réaménagement du parc Villeneuve (remplacement de l'asphalte par des surfaces en pierres plates et des équipements de jeu, ajout de mobilier urbain et plantation de végétaux);
- réaménagement du parc Hutchison (construction d'un mur de soutènement, remplacement des pavés par des surfaces en pierres plates, ajout d'équipements de jeu et de mobilier urbain et plantation de végétaux);
- réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, désigné legs du Plateau-Mont-Royal pour le 375^e anniversaire de Montréal. Ce projet de 3 470 000 \$ financé par la ville centre permettra à l'arrondissement de contribuer aux objectifs de notre Plan local de développement durable (PLDD);
- élaboration d'un concept préliminaire d'aménagement dans le cadre du réaménagement de la place Gérald-Godin;
- réaménagement de locaux administratifs au 201 de l'avenue Laurier Est;
- réaménagement de la salle multifonctionnelle du 3^e étage de la caserne 26;
- plusieurs interventions à la cour de service Bercy telles que le remplacement des chevalets pour entreposer les bennes à sel durant la période estivale, des travaux d'installations électriques pour le branchement des camions tasseurs en période hivernale, la réfection des vestibules et l'installation d'un dépoussiéreur à l'atelier de menuiserie;
- aménagement d'un nouveau complexe modulaire sanitaire à la cour de service Mentana;
- début de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal par l'octroi de contrats de services professionnels dans le cadre du Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux financé à hauteur de 80 % par la ville centre;
- poursuite du programme de réfection routière (PRR) et des mesures d'apaisement de la circulation;
- remplacement d'équipements motorisés utilisés pour les activités de voirie, de propreté, d'entretien des espaces verts et de déneigement;
- achat du terrain de stationnement du monastère situé au 4450 de la rue Saint-Hubert;
- acquisition et installation de 390 supports à vélos sur les trottoirs;
- octroi de contrats pour la construction de 79 saillies à 20 intersections.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2017

L'adoption du budget de fonctionnement de 2017 par le conseil d'arrondissement aura lieu le 3 octobre 2016 et celui-ci doit être entériné par le conseil municipal et le conseil d'agglomération les 14 et 16 décembre de la même année.

Les transferts établis par la ville centre pour 2017 sont de 44 854 500 \$ comparativement à 46 725 000 \$ en 2016 et pourraient être diminués d'ici l'adoption du budget en raison du rapatriement des budgets des contrats de déneigement et du matériel roulant au Centre de services partagés – Matériel roulant et ateliers (CSP-MRA).

Les diverses modifications apportées aux transferts de la Ville et aux paramètres de la réforme du financement des arrondissements ont contribué à la diminution de l'enveloppe budgétaire pour 2017, et ce, malgré une indexation de 1 %. De plus, dans le cadre de cette réforme, la ville centre a appliqué la troisième tranche des compressions établie à 930 700 \$, soit le montant de la coupe de 803 400 \$ (795 500 \$ en 2016, plus 1 %) plus 127 300 \$ à la suite de la mise à jour des paramètres. Cette formule sera appliquée annuellement jusqu'en 2024. L'arrondissement devra donc compter sur ses revenus autonomes ainsi que sur le maintien de sa taxe locale pour respecter ses obligations.

C'est dans ce contexte que l'arrondissement travaille actuellement à élaborer le cadre financier pour le prochain exercice. Il est évident que l'atteinte de l'équilibre budgétaire nécessitera de faire des choix comme indexer la taxe locale, utiliser les surplus et réserves, augmenter la tarification locale ou remettre en question le maintien du niveau de certains services aux citoyens.

En ce qui a trait à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations 2017-2019, l'enveloppe octroyée reste à 14 085 000 \$, dont 4 695 000 \$ en 2017.

La programmation des dépenses d'immobilisations est disponible sur le site Web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/plateau.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2015, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations pour que les unités d'affaires auditées mettent en place des mécanismes de contrôle dans les limites de leur processus d'adjudication de contrats afin de s'assurer du respect de la conformité des décrets provinciaux 1049-2013 et 795-2014 concernant l'obligation d'obtenir une autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour les entreprises désireuses de conclure des contrats avec la Ville. L'arrondissement a mis en application ces recommandations.



Amorcé à l'automne 2015, l'aménagement du terrain de soccer du parc Saint-Michel a été complété à la fin juin 2016

RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement.

NOM	FONCTIONS	RÉMUNÉRATION EN 2015
Giguère, Marianne	Conseillère d'arrondissement	30 556
	Allocation de dépenses	15 976
	Vice-présidente de la Commission permanente sur le transport et les travaux publics	6 408
	Membre de la Commission permanente sur l'examen des contrats	2 688
Gosselin, Christine	Conseillère d'arrondissement	30 556
	Allocation de dépenses	15 976
	Maire suppléant de l'arrondissement	6 456
	Vice-présidente de la Commission permanente du conseil sur la culture, le patrimoine et les sports	6 408
Plourde, Marie	Conseillère d'arrondissement	30 556
	Allocation de dépenses	15 976
	Membre du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM)	21 779
	Présidente du comité consultatif d'urbanisme (CCU)	3 246



4 000 m² de trottoirs ont été construits en régie en 2015 (un record), comparativement à 2 500 m² en 2014.

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

La liste des contrats, incluant des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant et qui totalisent 25 000 \$ et plus pendant la période du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016, a été déposée officiellement et peut être consultée sur le site Web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/plateau.